

## Enquête APSES Grand Oral : Synthèse des résultats

En juin dernier, l'APSES a lancé une enquête sur la préparation des élèves à l'épreuve du grand oral de la session 2021 du baccalauréat, ainsi que sur les conditions de passation de cette première session.

427 collègues de SES (adhérent.e.s ou non à l'APSES) ont participé à l'enquête et répondu au questionnaire. Ce nombre de répondant.e.s peut être considéré comme élevé, compte tenu du fait que beaucoup de collègues de SES n'ont pas été mobilisé.e.s pour faire passer le grand oral.

Les répondant.e.s sont issu.e.s des 26 académies métropolitaines et des départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM), ainsi que de lycées français à l'étranger.

Ce document présente une synthèse des principaux résultats issus de cette enquête. Trois grands enseignements peuvent en être retirés :

Tout d'abord, **une grande majorité des enseignant.e.s de notre échantillon expriment leur insatisfaction relative à cette épreuve** : 57,4% ont eu une expérience peu ou très peu satisfaisante de la passation de l'épreuve, et 78,4% une expérience peu ou très peu satisfaisante de sa préparation avec les élèves.

Cette insatisfaction peut également être reliée aux deux autres constats importants qui ressortent de l'enquête :

D'une part, **lors du déroulement de l'épreuve du grand oral, près d'1/3 des collègues ont constaté, au sein de leur jurys, des irrégularités de nature diverse** : absence de salle dédiée à la préparation pour les candidat.e.s, jurys composés d'aucun.e représentant.e des spécialités des élèves, élèves ne proposant au jury qu'un seul sujet au lieu des deux réglementaires, questions posées lors de l'entretien sans lien avec la question traitée par l'élève, etc. Ces irrégularités entraînent de facto une rupture d'égalité de traitement des élèves devant l'examen qui apparaît problématique, vu le coefficient important que représente cette épreuve au baccalauréat (10%).

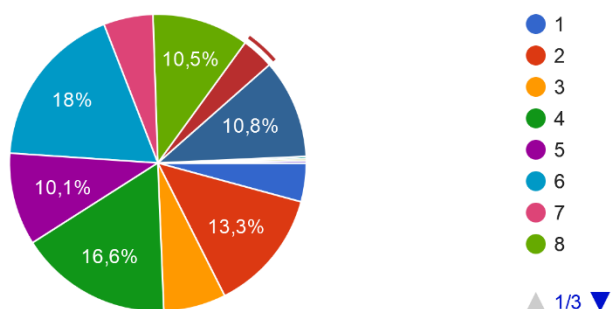
D'autre part, **la passation du grand oral a entraîné des situations problématiques du point de vue des conditions de travail des collègues** : nombre de candidat.e.s à faire passer très élevé, consignes d'évaluation de l'épreuve insuffisantes, collègues ayant évalué une majorité (voire la totalité) d'élèves sur une autre spécialité que les SES, etc.

Le bilan de cette première session du grand oral apparaît donc pour le moins contrasté. Ces éléments confortent la position de l'APSES, pour qui l'épreuve n'aurait pas dû avoir lieu cette année. Ils invitent aussi à une refonte profonde de l'épreuve.

## 1/ Nombre de demi-journées de travail de jury

1- Nombre de DEMI-journées de travail de jury (si vous avez été convoqués 1 journée, choisissez "2", si vous avez été convoqués 2 jours et demi choisissez "5" etc)

427 réponses



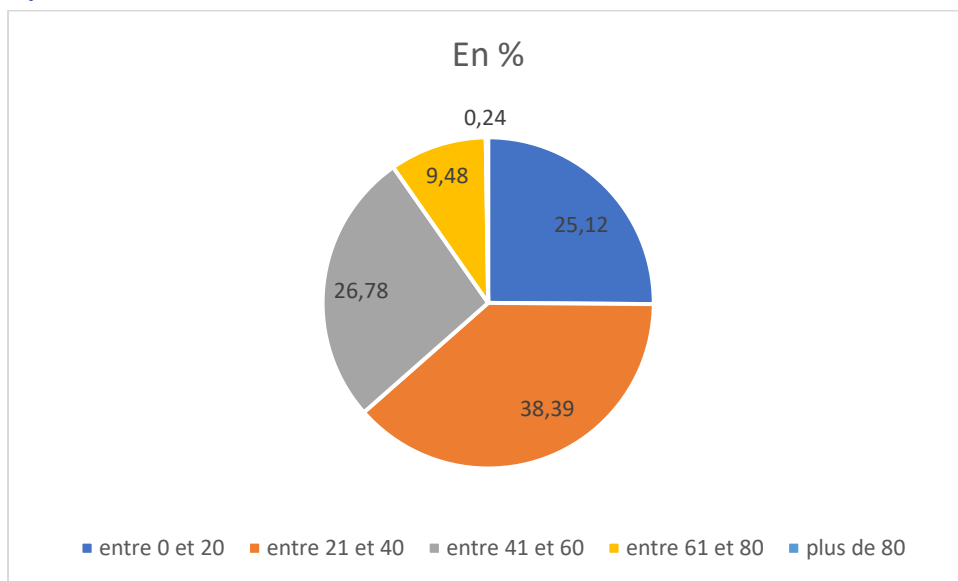
▲ 1/3 ▼

● 10

Médiane : 5 ; moyenne : 5,4

On constate des disparités relativement importantes concernant la convocation des enseignant.e.s pour assurer les jurys de Grand Oral. Les collègues ont été en moyenne convoqués 5 demi-journées pour faire passer le Grand Oral. 25% environ l'ont été 8 demi-journées ou plus, et 25% 3 demi-journées ou moins. Afin de mieux répartir la charge de travail entre enseignant.e.s, il pourrait être judicieux de faire appel à davantage de collègues les années à venir, afin d'éviter que certain.e.s enseignant.e.s soient mobilisés sur un nombre de demi-journées trop important.

## 2/ Nombre de candidat.e.s évalué.e.s

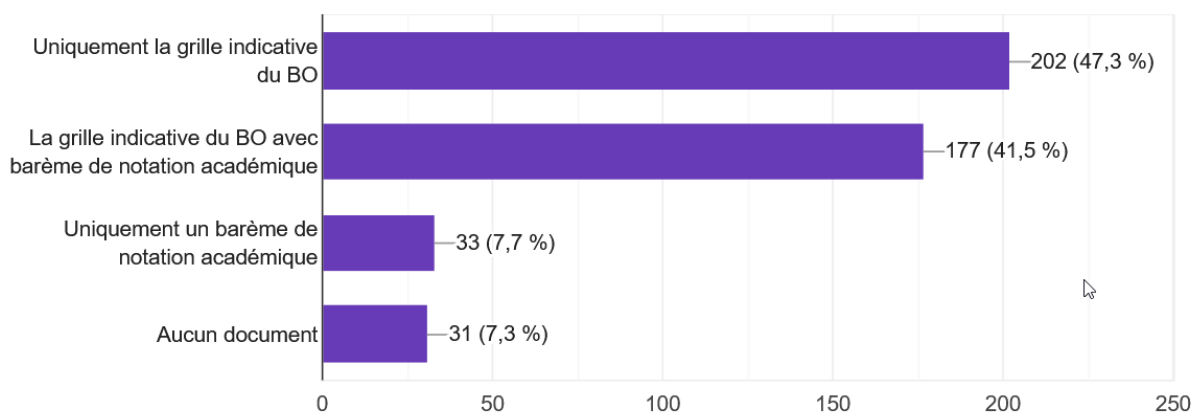


Moyenne : 34,9 ; médiane : 33 ; maximum : 84 ; minimum 1

On constate des disparités relativement importantes concernant le nombre d'élèves évalué.e.s par les enseignant.e.s. Au minimum, certain.e.s collègues ont été mobilisé.e.s pour évaluer un seul élève, et certain.e.s collègues ont été amené.e.s à évaluer jusqu'à 84 élèves. Plus d'1/3 des collègues ont eu à évaluer plus de 40 élèves durant la semaine. Il apparaît indispensable de mieux répartir la charge de travail entre collègues, de façon à éviter que chaque enseignant.e doive faire passer un nombre trop important d'élèves.

De même, le nombre de candidat.e.s par demi-journée doit être réduit, afin de permettre aux examinat.teurs.trices de conserver un bon niveau d'attention et de garantir des conditions équitables d'évaluation.

### 3/ De quel document disposiez-vous pour évaluer les candidat.e.s ?



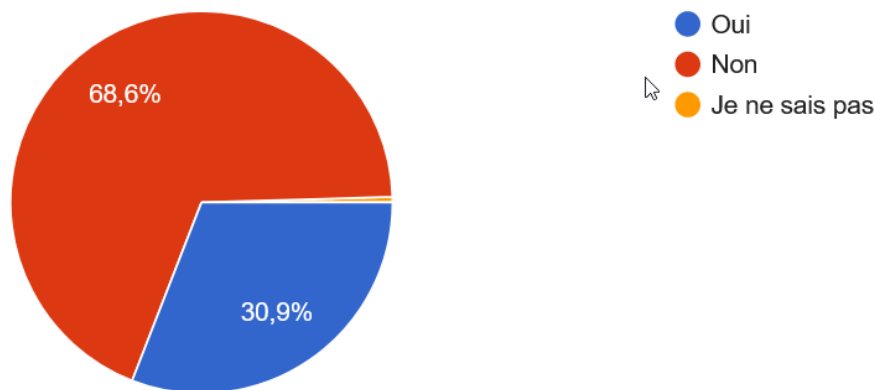
La plupart des collègues (88,8%) disposaient de documents de référence afin d'évaluer les élèves. Toutefois, les cas où un travail d'harmonisation a été réalisé au niveau de chaque académie à partir de la grille indicative du bulletin officiel apparaissent minoritaires : 41,5% des enseignant.e.s ont pu disposer d'un tel document.

Ce constat pose la question de l'équité entre élèves face à la notation. Dans l'ancienne organisation du baccalauréat, les réunions d'entente constituaient des moments privilégiés pour s'approprier collectivement les critères de notation des élèves, et harmoniser les pratiques entre correcteurs et correctrices, de façon à limiter les écarts de notation. On peut donc craindre qu'en l'absence d'un tel travail d'harmonisation, les écarts de notation entre jurys aient été plus grands.

En lien avec le point précédent, un nombre trop élevé de candidat.e.s par demi-journée ne permet pas aux membres de jury d'évaluer sereinement et de s'approprier les critères de notation.

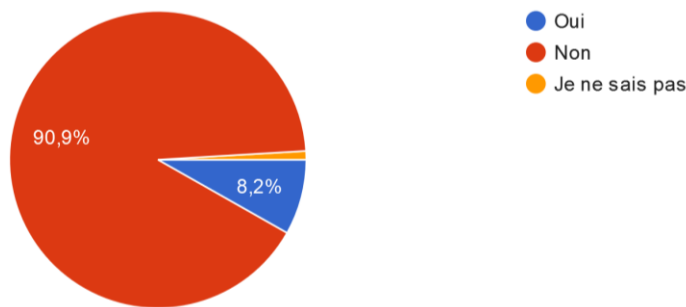
### 4/ Avez-vous été jury pour des candidat.e.s ne suivant pas la spécialité SES ?

427 réponses



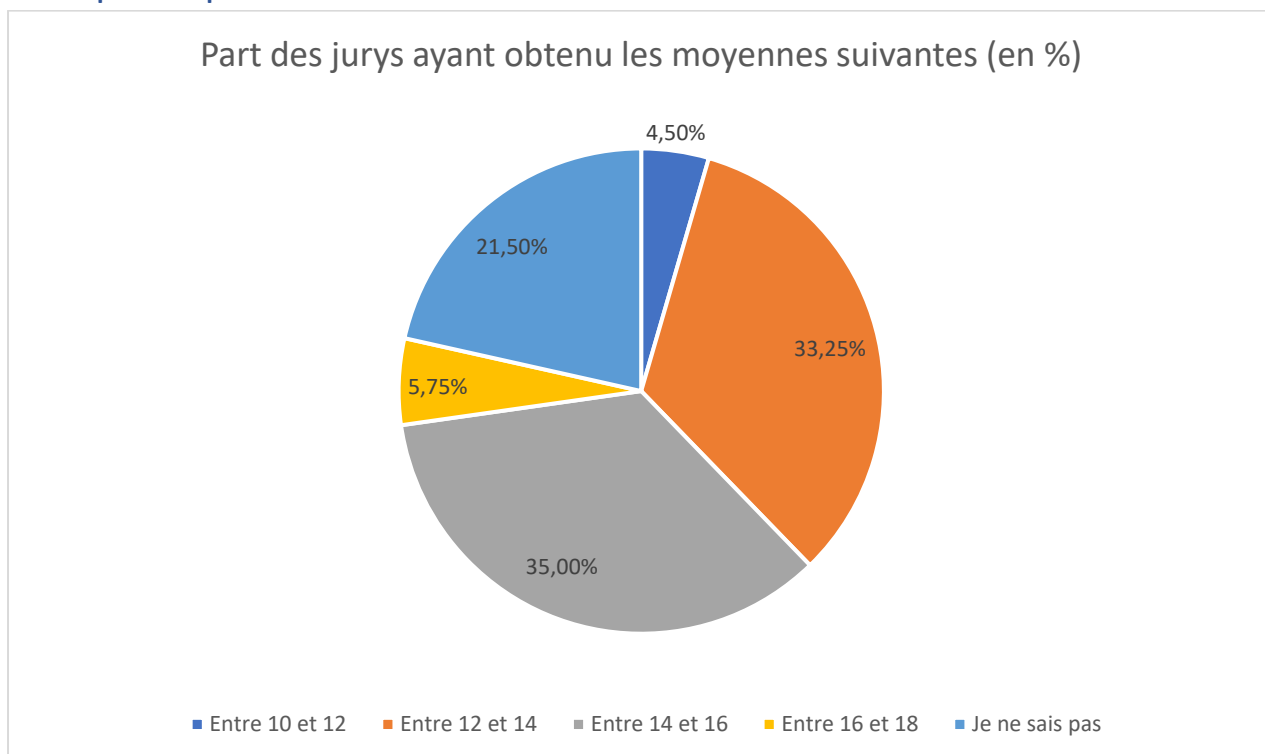
Si la majorité des répondant.e.s ont évalué en priorité des élèves suivant la spécialité SES, une part significative d'entre elles / eux (30,9%) s'est retrouvée en position de « jury naïf ».

## 5/ Avez-vous participé à un/des jurys où aucun.e des deux enseignant.e.s n'enseignant les spécialités de la/du candidat.e ?



Dans un nombre de cas minoritaires mais tout de même significatifs, les enseignant.e.s de SES se sont retrouvé.e.s dans des jurys dont aucun membre n'enseignait la spécialité des élèves. Ils et elles se sont donc retrouvé.e.s en position d'évaluer des élèves sans pour autant disposer des compétences disciplinaires en rapport avec leur sujet. Cette situation pose d'évidents problèmes d'égalité de traitement entre les élèves.

## 6/ Quelle est/sont la/les moyenne(s) des notes du/des jurys au(x)quel(s) vous avez participé ?



## 7/ Quelle note minimale a été donnée par le(s) jury(s) au(x)quel(s) vous avez participé ? (Chiffre au format numérique ex. "6")

Moyenne note mini	8,244389027
Médiane note mini	8

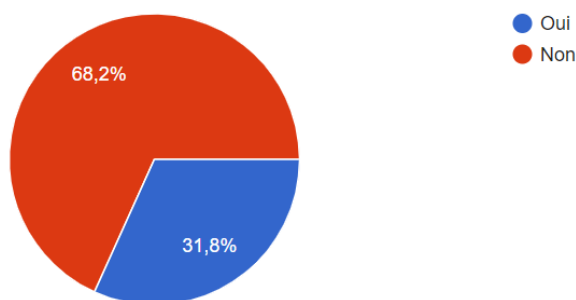
8/ Quelle note maximale a été donnée par le(s) jury(s) au(x)quel(s) vous avez participé ? (Chiffre au format numérique ex. "20")

Moyenne note maxi	19,55847255
Médiane note maxi	20

9/ Avez-vous constaté des irrégularités dans le déroulement de l'épreuve du GO dans l'/les établissement(s) où vous avez jury ?

11- Avez-vous constaté des irrégularités dans le déroulement de l'épreuve du GO dans l' / les établissement(s) où vous avez été jury ?

425 réponses



Sur les 425 enseignant.e.s de SES ayant répondu au questionnaire, 31,8% ont constaté des irrégularités dans le déroulement de l'épreuve du GO dans l' / les établissement(s) où ils ont été jury, ce qui paraît particulièrement élevé pour une épreuve du baccalauréat, et pose la question de la rupture d'égalité des candidat.e.s face à l'examen. Ces irrégularités constatées peuvent être reliées aux conditions chaotiques d'organisation matérielle de l'épreuve, de convocation des jurys souvent tardives, mais aussi au fait que de nombreux.ses membres des jurys n'ont pu assister à des formations préalables au Grand Oral en amont de l'épreuve.

10/ Si oui, quelle(s) irrégularité(s) ?

Parmi les irrégularités constatées, 30,3% concernent l'absence pour les candidat.e.s d'une salle dédiée pour la préparation.

22,5% des irrégularités constatées concernent le fait qu'aucun des deux membres du jury ne corresponde aux deux spécialités du/de la candidat.e. Un certain nombre d'élèves ont donc été interrogés par deux enseignant.e.s non spécialistes des sujets sur lesquels ils ont travaillé alors même que le bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020 spécifie que « Le jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste ». L'absence d'un membre de jury spécialiste a pu renforcer le poids de l'évaluation de la forme de l'oral au détriment du contenu, difficilement évaluable pour un non spécialiste et a pu également conduire à orienter l'entretien sur des questions de culture générale socialement discriminantes. Des collègues ont également souligné la difficulté à évaluer un sujet transversal sans l'autre collègue de la spécialité.

20,4% des irrégularités constatées concernent le fait que le/la candidat.e n'a proposé qu'un seul sujet au jury, ce qui pose des problèmes d'équité entre candidat.e.s.

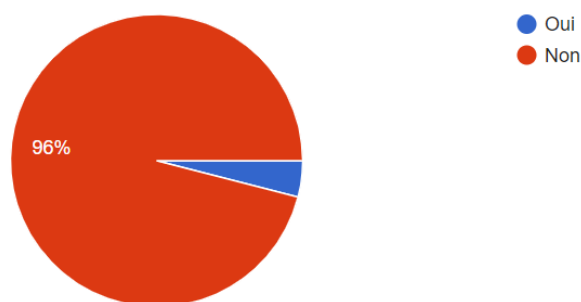
9,9% de ces irrégularités constatées concernent l'entretien de 10 minutes où les questions de connaissance posées par le jury étaient sans rapport avec la question traitée.

## 11/ Avez-vous participé à des jurys d'harmonisation des notes du GO ?

---

12- Avez-vous participé à des jurys d'harmonisation des notes du GO ?

427 réponses



---

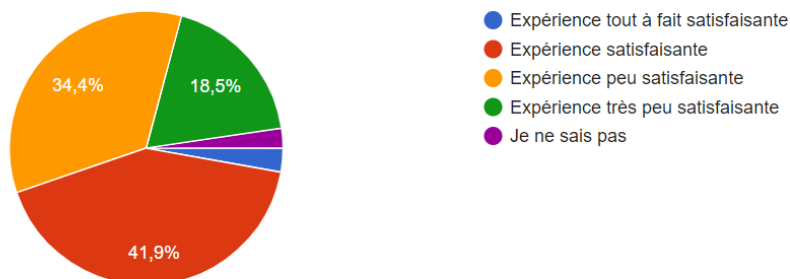
Seulement 4% des collègues ayant répondu au questionnaire ont pu participer à des jurys d'harmonisation des notes du grand oral. L'absence d'harmonisation interroge quand on sait que la grille officielle fournie aux jurys ne comprenait pas de barème et a ainsi pu conduire à d'importants écarts de notation entre jurys. Cela pose la question de l'équité entre élèves face à la notation.



## 13/ Comment avez-vous vécu/perçu cette épreuve ? (l'épreuve en elle-même et non sa préparation)

16- Comment avez-vous vécu/perçu cette épreuve ? (l'épreuve en elle-même et non sa préparation)

427 réponses

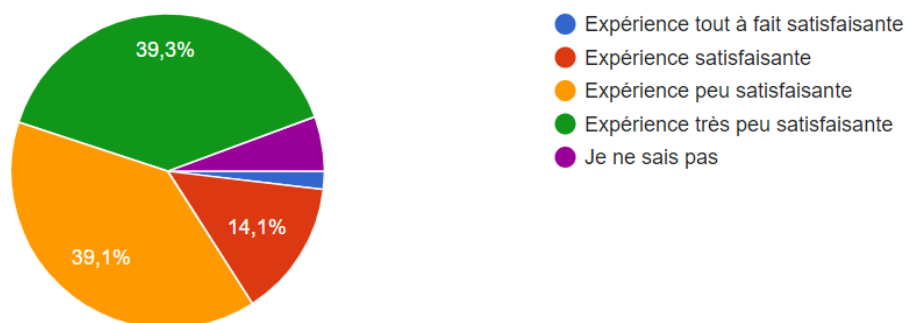


57,4% des collègues ayant répondu au questionnaire ont considéré que l'épreuve (l'épreuve en elle-même et non sa préparation) n'était pas satisfaisante (34,4% ont considéré que l'expérience était peu satisfaisante et 18,5% très peu satisfaisante).

## 14/ Comment avez-vous vécu/perçu la PRÉPARATION de vos élèves à l'épreuve ?

17- Comment avez-vous vécu/perçu la PRÉPARATION de vos élèves à l'épreuve ?

427 réponses



78,4% des collègues ayant répondu au questionnaire ont perçu la préparation des élèves à l'épreuve du grand oral comme une expérience non satisfaisante (39,9% très peu satisfaisante et 39,1% peu satisfaisante). Seuls 1,9% des collègues ont jugé l'expérience très satisfaisante et 14,1% l'ont jugé satisfaisante, et cela alors même que le contexte sanitaire a conduit à des aménagements qui ont pu faciliter la préparation en classe du fait de la suppression des écrits de mars et du dédoublement de nombreuses classes. On peut donc craindre qu'en l'absence de ces aménagements exceptionnels, la préparation de cette épreuve soit rendue plus difficile à l'avenir.